

La ville de Nangis

(Seine et Marne) - 8710 habitants située à 45 min de Paris - Site agréable

RECRUTE

Agent d'entretien polyvalent Espaces Verts – Espaces Publics (H/F) A pourvoir dès que possible

Placé(e) sous l'autorité du Responsable de secteur, vous effectuerez divers travaux d'entretien des espaces verts et des espaces publics de la ville. Vous pourrez également être amené à faire des travaux d'entretien des bâtiments ou de logistique.

MISSIONS GENERALES :

- Entretien et nettoyage des espaces publics et des espaces verts : tondre les espaces verts, entretenir les massifs arbustifs, entretenir et arroser les massifs floraux et les jardinières, souffler et ramasser les feuilles, désherber manuellement et thermiquement.
- Utilisation et maintenance courante de l'outillage de chantier (tondeuses, débroussailleuses, tronçonneuses, souffleurs, ...).
- Intervention rapide en cas d'accident ou de catastrophe naturelle.
- Manutention (logistique) dans le cadre des manifestations de la ville.
- Viabilité hivernale : salage et déneigement des voiries et espaces publics.
- Missions en transversalités avec le service des espaces-verts et éventuellement les autres secteurs (bâtiment, garage, etc...)
- Polyvalence de l'agent requise de manière occasionnelle dans le cadre de ses missions de service public.
- Participation au balayage, nettoyage et entretien du domaine public le week-end (marché forain ou interventions exceptionnelles)

PROFIL RECHERCHE :

- Concours / Diplômes : B.E.P ou C.A.P
- Titulaire du permis B obligatoire et différents CACES souhaités.

QUALITES REQUISES :

- Connaissances techniques en espaces verts et plantations
- Sens de l'organisation, des méthodes et rigueur
- Respecter les consignes, les règles de sécurité et les règles environnementales

- Sens du service rendu et du service public
- Esprit d'équipe, disponibilité et polyvalence
- Qualités relationnelles, discrétion et autonomie
- Adaptabilité du terrain

HORAIRES ET PARTICULARITES :

- Horaires hebdomadaires : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.
- Astreinte technique par roulement du vendredi à 16h30 au vendredi suivant à 8h00
- Astreinte hivernale pour assurer la continuité du service public
- Participation aux manifestations de la Ville

REMUNERATION :

- Rémunération statutaire, régime indemnitaire, 13^{ème} mois, CNAS et COS.

CONTACT :

Veillez adresser une lettre de motivation accompagnée de votre curriculum vitae avant le 18 juillet 2021 via recrutement@mairie-nangis.fr.